

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE
LA VILLE DE TUNIS
« S.N.M.V.T - MONOPRIX »

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2015**

Cabinet Hichem BESBES
Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Bureau A 3.8 - 39 Rue 8301 - Montplaisir
1002 Tunis
Téléphone : 216 71 908 306
Fax : 216 71 904 255
E-mail : h.besbes@planet.tn

F.M.B.Z - KPMG Tunisie

Société d'expertise Comptable
Immeuble KPMG,
Les jardins du LAC, LAC II
1053 Tunis - Les Berges du Lac
Tel: +216 71 194 344
Fax: +216 71 194 320
E-mail : fbz@kpmg.com

TUNIS, le 28 Août 2015

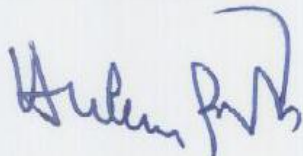
Monsieur le Président du conseil
d'administration de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de
Tunis « S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

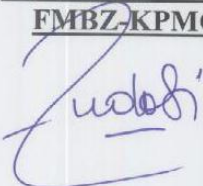
**OBJET: RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO-COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU
30 JUIN 2015.**

MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes de la **SOCIETE NOUVELLE
MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T - MONOPRIX »**, nous avons l'honneur
de vous faire parvenir ci-après notre rapport d'examen limité sur les états financiers
intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015.

En vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président,
l'expression de notre haute considération.

Hichem BESBES


Kalthoum BOUGUERRA
FMBZ-KPMG Tunisie


SOMMAIRE

I. Rapport d'examen limité

II. Etats financiers

III. Notes aux états financiers

I.RAPPORT D'EXAMEN LIMITE



Cabinet Hichem BESBES
Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Bureau A 3.8 – 39 Rue 8301 – Montplaisir
1002 Tunis
Téléphone : 216 71 908 306
Fax : 216 71 904 255
E-mail : h.besbes@planet.tn



F.M.B.Z - KPMG Tunisie

Société d'expertise Comptable
Immeuble KPMG,
Les jardins du LAC, LAC II
1053 Tunis - Les Berges du Lac
Tel: +216 71 194 344
Fax: +216 71 194 320
E-mail : fbz@kpmg.com

TUNIS, le 28 Août 2015

Messieurs les actionnaires de la
Société Nouvelle Maison de la Ville
de Tunis « S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T - MONOPRIX » comprenant le bilan au 30 juin 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie arrêtés à cette date et des notes aux états financiers.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Les états financiers intermédiaires qui font apparaître un total bilan de 239 843 163 DT et un résultat bénéficiaire de 2 726 532 DT, relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend : l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que

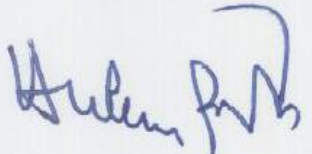
celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

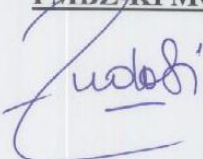
2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué cet examen conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser notre examen limité en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas en conséquence effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T - MONOPRIX » arrêtés au 30 juin 2015, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux système comptables des entreprises en Tunisie.

Hichem BESBES


Kalthoum BOUGUERRA
FMBZ-KPMG Tunisie




**SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
S.N.M.V.T**

Société anonyme au capital de 39 938 746 dinars

**II. ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30 JUIN 2015**



SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

BILAN

(Arrondi au dinar tunisien)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	<i>au 30 juin</i>		<i>au 31</i>
		2 015	2 014	décembre
				2 014
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	3	3 843 930	3 845 205	3 846 442
Amortissements		(2 949 407)	(2 749 983)	(2 854 236)
Immobilisations corporelles	4	115 249 645	100 243 505	106 758 508
Amortissements		(58 375 534)	(50 429 794)	(54 112 368)
Immobilisations financières	5	89 819 245	77 699 391	82 314 961
Provisions		(48 000)	(48 000)	(48 000)
Total des actifs immobilisés		<u>147 539 879</u>	<u>128 560 324</u>	<u>135 905 307</u>
Autres actifs non courants	6	5 567 593	5 251 889	5 598 106
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>153 107 472</u>	<u>133 812 213</u>	<u>141 503 413</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Valeurs d'exploitation	7	58 869 154	47 282 160	52 771 173
Provisions		(1 272 300)	(1 729 498)	(1 045 228)
Clients	8	5 945 288	6 380 791	6 944 515
Provisions		(1 092 593)	(1 054 492)	(1 060 785)
Autres actifs courants	9	15 987 483	21 207 635	19 661 466
Provisions		(104 104)	(104 104)	(104 104)
Placements et autres actifs financiers	10	447 506	492 486	331 401
Liquidités et équivalents de liquidité	11	7 955 257	14 693 761	9 841 855
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>86 735 691</u>	<u>87 168 739</u>	<u>87 340 293</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>239 843 163</u>	<u>220 980 952</u>	<u>228 843 706</u>



SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

BILAN

(Arrondi au dinar tunisien)

		<i>au 30 juin</i>		<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2 015	2 014	2 014
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>				
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		39 938 746	33 282 288	33 282 288
Actions propres		47 006	(1 205 688)	47 006
Autres capitaux propres		21 996 848	18 546 551	18 546 550
Résultats reportés		132 009	132 009	132 009
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>62 114 609</u>	<u>50 755 160</u>	<u>52 007 853</u>
Résultat de l'exercice		2 726 532	2 397 466	10 106 756
Total des capitaux propres avant affectation	12	<u>64 841 141</u>	<u>53 152 626</u>	<u>62 114 609</u>
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts bancaires	13	35 293 747	48 135 339	41 242 411
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>35 293 747</u>	<u>48 135 339</u>	<u>41 242 411</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	88 270 934	76 332 201	77 287 891
Autres passifs courants	15	27 220 325	21 138 518	23 657 240
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	24 217 016	22 222 268	24 541 555
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>139 708 275</u>	<u>119 692 987</u>	<u>125 486 686</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>175 002 022</u>	<u>167 828 326</u>	<u>166 729 097</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>239 843 163</u>	<u>220 980 952</u>	<u>228 843 706</u>



SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

ETAT DE RESULTAT

(Arrondi au dinar tunisien)

		<i>au 30 juin</i>		<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2 015	2 014	2 014
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	17	263 221 536	237 926 422	507 648 879
Autres revenus d'exploitation	18	4 942 931	4 316 135	9 557 474
		268 164 467	242 242 557	517 206 353
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats des marchandises consommés	19	(215 177 361)	(198 316 563)	(421 414 248)
Achats d'approvisionnement consommés	20	(8 113 459)	(6 958 763)	(15 942 861)
Charges de personnel	21	(19 985 619)	(17 136 350)	(34 930 269)
Dotations aux amortissements et provisions	22	(5 755 150)	(5 160 038)	(9 525 051)
Autres charges d'exploitation	23	(13 653 660)	(12 802 971)	(28 630 528)
		(262 685 249)	(240 374 685)	(510 442 957)
RESULTAT D'EXPLOITATION				
		5 479 218	1 867 872	6 763 396
Charges financières	24	(2 103 767)	(2 335 708)	(4 457 883)
Produits financiers	25	52 380	2 669 714	8 131 321
Autres gains ordinaires	26	103 105	403 576	1 298 948
Autres pertes ordinaires	27	(209)	(59 393)	(510 049)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES				
AVANT IMPOTS				
		3 530 727	2 546 061	11 225 733
Impôts sur les bénéfices	30	(804 195)	(148 595)	(1 118 977)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES				
APRES IMPOTS				
		2 726 532	2 397 466	10 106 756
RESULTAT NET DE L'EXERCICE				
		2 726 532	2 397 466	10 106 756



SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(présenté selon le modèle de référence)

(Arrondi au dinar tunisien)

	<i>au 30 juin</i>		<i>au 31 décembre</i>
	2 015	2 014	2 014
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements reçus des clients	274 929 403	251 720 623	536 613 858
Encaissements reçus des autres débiteurs		26 705	26 705
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(267 472 137)	(233 956 684)	(510 567 775)
Intérêts payés	(2 090 945)	(2 248 369)	(4 452 650)
Intérêts reçus	29 132	18 678	82 695
Impôts sur les bénéfices payés		(281 928)	(1 071 135)
Autres flux liés à l'exploitation	(303 342)	(734 604)	(629 396)
	5 092 111	14 544 421	20 002 302
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 760 145)		(11 561 485)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob financières	(2 089 500)	(6 309 178)	(6 907 603)
Encaissement provenant/cession d'immob corporelles		(3 134 103)	
Encaissement provenant/cession d'immob financières		2 759 215	-
Encaissement des dividendes	2 636 091	241 097	4 577 003
	(3 213 554)	(6 442 969)	(13 892 085)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.			
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Distribution des dividendes		(9 986 348)	(9 986 349)
Encaissement provenant des emprunts		20 600 000	20 600 000
Encaissements reçus des assurances sur immobilisations	2 492 157	-	-
Décaissement provenant des remboursements des emprunts	(5 903 140)	(3 486 640)	(8 645 070)
Encaissement et décaissement provenant des remboursements des billets de trésorerie	(5 000 000)	2 000 000	10 000 000
Encaissement suite rachat actions propres		1 390 616	3 010 685
	(8 410 983)	10 517 628	14 979 266
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANCIERES			
VARIATION DE TRESORERIE			
	(6 537 426)	18 619 080	21 089 483
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 253 304	(12 836 179)	(12 836 179)
Trésorerie à la clôture de l'exercice 28	1 720 878	5 782 901	8 253 304



**SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
S.N.M.V.T**

Société anonyme au capital de 39 938 746 dinars

**III.NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 30 JUIN 2015**

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS



« S.N.M.V.T – MONOPRIX »

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARRETES AU 30 JUIN 2015

(Les montants sont arrondis au dinar tunisien)

1. CREATION ET ACTIVITES DE LA SOCIETE

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 Août 1933. Le capital social s'élève à 39 938 746 dinars tunisiens divisés en 19 969 373 actions de 2 dinars chacune, suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010, qui a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, ainsi qu'aux trois augmentations du capital par incorporation des réserves décidées respectivement par les Assemblées Générales Extraordinaires du 2 juin 2011, du 17 mai 2012 et du 29 mai 2015, qui ont ramené le capital social de 18 490 160 dinars à 27 735 240 dinars, puis de 27 735 240 dinars à 33 282 288 dinars et puis de 33 282 288 dinars à 39 938 746 dinars.

La « S.N.M.V.T » est cotée en bourse depuis 1995 et est contrôlée par la société EXIS.

La « S.N.M.V.T » a pour objet, principalement, le commerce de détail à rayons multiples de toutes les marchandises et de tous les produits.

Sur le plan fiscal, la société est soumise au droit commun. En matière de la TVA, elle est partiellement assujettie.

2. METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien, et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

2.1. Indépendance des exercices

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.

2.2. Immobilisations



Les immobilisations de la société figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, hors taxes récupérables et sont amorties linéairement aux taux suivants :

Immobilisations incorporelles :

Logiciels informatiques	33,33%
Fonds de commerce	De 5% à 10%

Immobilisations corporelles :

Constructions	5%
Installations générales, agencement et aménagement des constructions	10%
Installations et Matériel d'exploitation	10%
Outils d'exploitation (valeur ≤ 200 DT)	100%
Petits matériels d'exploitation	33,33%
Matériel de transport	20%
Equipement et matériel de bureau	10%
Equipement et matériel informatique	33,33 %
Agencements et installations générales	10 %

2.3. Titres de participation

Les titres acquis par la société ont été, conformément aux critères de classement prévus au système comptable des entreprises, considérés comme un placement à long terme et inscrits parmi les immobilisations financières à l'actif du bilan.

Ces placements ont été constatés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la clôture de chaque exercice, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours boursier moyen du mois de clôture.

2.4. Constatations des frais préliminaires

Les frais préliminaires et les frais de pré-exploitation engagés avant l'ouverture des nouveaux magasins ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises, à l'actif du bilan au poste «autres actifs non courants ».

La résorption de ces frais, sera constatée sur une période de trois années, à partir de l'entrée effective des magasins en exploitation.



2.5. Valeurs d'exploitation

Les stocks des produits non alimentaires sont valorisés aux derniers coûts d'achats hors taxes récupérables. Pour les stocks des produits alimentaires, ils sont valorisés aux derniers coûts d'achats toutes taxes comprises.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont calculées en fonction de l'antériorité et du taux de rotation des articles.

2.6. Placements à court terme

Les titres acquis par la société, classés selon les critères prévus par le système comptable des entreprises comme des placements à court terme, ont été inscrits au bilan à la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur du marché, par référence au cours boursier moyen de clôture, et les plus-values et moins-values dégagées sont portées au résultat de l'exercice. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet d'une provision et les plus-values ne sont pas constatées.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération. Les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas parmi les charges ou produits financiers.

2.8. Revenus des titres

Les revenus des titres sont constatés parmi les produits financiers sur la base de la décision de l'assemblée générale ordinaire ayant statué sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.9. Unité monétaire

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont libellés en Dinar Tunisien.

2.10. Revenus

Les revenus constatés correspondent aux ventes de marchandises nettes de toutes remises accordées aux clients.

Au

Au

Au 31/12/2014



3. Immobilisations incorporelles

	30/06/2015	30/06/2014	
Logiciels informatiques	257 734	257 734	257 734
Fonds de commerce	3 586 196	3 584 075	3 586 196
Avance sur immob en cours		3 396	2 512
	3 843 930	3 845 205	3 846 442

4. Immobilisations corporelles

	Au 30/06/2015	Au 30/06/2014	Au 31/12/2014
Terrain	3 794 059	3 794 059	3 794 059
Constructions	7 848 405	7 665 766	7 848 405
Agencements des constructions	2 420 505	2 011 602	2 420 505
Installations et matériel d'exploitation	64 778 942	55 827 080	60 729 813
Petit matériel d'exploitation	107 250	98 368	102 503
Matériel de transport	34 799	34 799	34 799
Installations générales, agencements et aménagements divers	29 640 078	21 271 679	25 230 174
Equipements de bureau	546 362	420 111	507 147
Matériel informatique	2 575 806	2 572 832	2 574 395
Immobilisations en cours	3 011 453	3 279 568	2 979 484
Avances sur immobilisations en cours	491 986	3 267 641	537 224
	115 249 645	100 243 505	106 758 508

4.1 Tableau des mouvements des immobilisations

Le tableau de la page suivante détaille les mouvements des immobilisations de l'exercice:



DESIGNATION	Valeur au 1/1/2015	Acquisition 2015	Régularisation 2015	Valeur au 30/06/2015	Amortissement cumulé 1/1/15	Dotation de 2015	Amortissement cumulé 2015	Valeurs nettes au 30/06/2015
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrains	3 794 059	0		3 794 059	-	-	-	3 794 059
Constructions	7 848 405	0		7 848 405	6 727 176	108 172	6 835 348	1 013 057
Installations, agencements constructions	2 420 505	0		2 420 505	1 846 452	59 586	1 906 038	514 467
Installations et Matériel d'exploitation	60 729 813	3 508 873	540 256	64 778 942	32 853 766	2 646 328	35 500 094	29 278 848
Petit matériel d'exploitation	102 503	4 747		107 250	101 593	2 476	104 069	3 181
Matériel de transport	34 799	0		34 799	34 799	0	34 799	0
Agencement, aménagements et installatic	25 230 174	4 330 653	79 251	29 640 078	9 697 571	1 421 543	11 119 114	18 520 964
Equipement et matériel de bureau	507 147	39 215		546 362	278 415	24 358	302 773	243 589
Equipement et matériel informatique	2 574 395	1 411		2 575 806	2 572 596	703	2 573 299	2 507
Immobilisations en cours	2 979 484	651 476	(619 507)	3 011 453	-	-	-	3 011 453
Avances sur immobilisations en cours	537 224	47 354	(92 592)	491 986	-	-	-	491 986
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
	106 758 508	8 583 729	(92 592)	115 249 645	54 112 368	4 263 166	58 375 534	56 874 111
Logiciels	257 734	0		257 734	246 330	3 354	249 684	8 050
Fonds de commerce	3 586 196	0		3 586 196	2 607 906	91 817	2 699 723	886 473
Avances sur immob incorporelles	2 512	0	(2 512)	0				0
	3 846 442	0	(2 512)	3 843 930	2 854 236	95 171	2 949 407	894 523
Total dotation aux amortissements						4 358 337		



5. Immobilisations Financières

		<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 30/06/2014	<i>Au</i> 31/12/2014
Titres de participation	5.1	82 310 112	77 428 612	81 072 112
Prêts à plus d'un an				252 216
Dépôts et cautionnements		340 508	270 654	340 508
Créances rattachées à des participations		125	125	125
Avance sur acquisition des titres		7 168 500		650 000
		89 819 245	77 699 391	82 314 961
A déduire la partie non libérée des actions	5.1	-	-	
		89 819 245	77 699 391	82 314 961
A déduire provision pour dépréciation des titres	5.1	(48 000)	(48 000)	(48 000)
		89 771 245	77 651 391	82 266 961



5.1. Titres de participation

Le portefeuille titre de la société, totalise une valeur nette de 82 310 112 dinars au 30 juin 2015 contre 77 428 612 au 30 juin 2014. La ventilation de cette participation, par société, se présente comme suit :

Participations	% dans le capital	Au 30/06/2015	Au 30/06/2014	Au 31/12/2014
Société MONOGROS	98,73%	987 300	987 300	987 300
Société ETTHIMAR		30 000	30 000	30 000
Société SORIEB		100	100	100
Société L'Immobilière Monoprix - SIM	48,41%	26 597 500	26 597 500	26 597 500
Sté FILAT.H.EL AYOUM		160 000	160 000	160 000
Ste SODEA		-	-	-
B.T.S		10 000	10 000	10 000
Sté DINDY		191 680	191 680	191 680
COFIT	14,12%	7 258 163	7 258 163	7 258 163
S.G.S TOUTA	99,96%	15 842 573	15 842 573	15 842 573
Sté MEDIAL		18 000	18 000	18 000
GEMO	50%	50 000	50 000	50 000
Sté SAHARA CONFORT	99,998%	12 374 493	12 374 493	12 374 493
M.M.T	68,3%	430 000	430 000	430 000
THP	11,18%	3 000 000	3 000 000	3 000 000
HLC	44,8%	9 800 000	9 800 000	9 800 000
SNMVT INTERNATIONAL	50,02%	250 100	250 100	250 100
UNITED MANAGMENT	7,70%	428 703	428 703	428 703
UNITED DECS	50,00%	3 000 000		3 000 000
RAYEN DISTRIBUTION	22,78%	1 231 500		643 500
STONEHEART		650 000		
		82 310 112	77 428 612	81 072 112
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société ETHIMAR		(30 000)	(30 000)	(30 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société MEDIAL		(18 000)	(18 000)	(18 000)
		(48 000)	(48 000)	(48 000)
Valeur nette des participations		82 262 112	77 380 612	81 024 112

Les sociétés MONOGROS, SIM, SGS- TOUTA, MMT, HLC, TSS SAHARA CONFORT, STONEHEART sont contrôlées par la S.N.M.V.T - MONOPRIX.



6. Autres actifs non courants	<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 30/06/2014	<i>Au</i> 31/12/2014
Frais préliminaires	5 789 901	4 625 630	5 638 295
Frais préliminaires en cours	3 578 722	3 046 802	2 996 255
A déduire la résorption des frais préliminaires	(3 801 030)	(2 420 543)	(3 036 444)
	5 567 593	5 251 889	5 598 106
7. Stocks	<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 30/06/2014	<i>Au</i> 31/12/2014
Stocks de marchandises magasins	53 795 020	38 948 246	48 537 496
Stocks de marchandises dépôt	4 686 069	7 803 071	3 757 874
Stocks emballages et étiquettes	388 065	530 843	475 803
	58 869 154	47 282 160	52 771 173
A déduire provision pour dépréciation de stock	(1 272 300)	(1 729 498)	(1 045 228)
	57 596 854	45 552 662	51 725 945
8. Clients et comptes rattachés	<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 30/06/2014	<i>Au</i> 31/12/2014
Clients, ventes à crédit	1 028 617	2 168 692	1 623 429
Créances sur participation fournisseurs	2 499 187	2 591 586	3 435 589
Clients, chèques impayés	440 244	393 506	577 794
Clients, effets à recevoir impayés	1 397	1 397	1 397
Autres clients,	1 975 843	1 225 610	1 306 306
	5 945 288	6 380 791	6 944 515
Provisions pour créances clients	(724 921)	(724 240)	(701 191)
Provisions sur chèques impayés	(366 275)	(328 855)	(358 197)
Provisions sur effets impayés	(1 397)	(1 397)	(1 397)
	(1 092 593)	(1 054 492)	(1 060 785)
	4 852 695	5 326 299	5 883 730
9. Autres actifs courants	<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 30/06/2014	<i>Au</i> 31/12/2014
Personnel avances et acomptes	156 680	186 454	563 916
Etat, impôts et taxes, IS retenues à la source	140 394	20 316	44 547
Etat, impôts et taxes, acomptes provisionnels	522 343	505 172	1 515 516



Etat, impôts et taxes TVA à reporter	197 476	74 244	29 873
Etat, impôts et taxes TFP à reporter	65 870	49 457	-
Autres débiteurs	1 380 028	1 046 804	1 386 447
Produits à recevoir, dividendes	5 292 644	6 971 996	7 928 735
Autres produits à recevoir	1 416 959	1 353 709	100 699
Charges constatées d'avance	1 889 327	3 325 572	1 358 688
Produits constatés d'avance	9.1 4 152 988	6 661 558	6 711 015
Compte d'attente	772 774	1 012 353	22 030
	15 987 483	21 207 635	19 661 466
Provisions sur comptes débiteurs divers	(104 104)	(104 104)	(104 104)
	15 883 379	21 103 531	19 557 362

9.1 Produits constatés d'avance

Ce compte enregistre le montant estimé des dégâts et des pertes des immobilisations et des stocks, survenus suite aux événements du mois de janvier 2011, pour un montant de 5 455 216 dinars. Ce compte enregistre également, le montant estimé des dégâts survenus suite à l'incendie d'un magasin en 2012 pour un total de 1 255 799 dinars. La valeur des indemnités d'assurance a été estimée selon les données disponibles à la société. La société a encaissé en février 2015 la somme de 1 970 867 dinars au titre des sinistres de janvier 2011 et la somme de 521 290 dinars au titre de celui de 2012.

Cependant, la société entend intenter une action en justice pour réclamer notamment, le paiement du reliquat de 3 484 349 dinars au titre des sinistres de janvier 2011 et de 734 509 dinars au titre du sinistre de 2012,.

A la date de l'établissement des états financiers intermédiaires du 30 juin 2015, aucune action n'est encore introduite.

<i>10. Placements et autres actifs financiers</i>	<i>Au 30/06/2015</i>	<i>Au 30/06/2014</i>	<i>Au 31/12/2014</i>
Prêts au personnel	447 506	492 486	331 401
	447 506	492 486	331 401
<i>11. Liquidités et équivalents de liquidités</i>	<i>Au 30/06/2015</i>	<i>Au 30/06/2014</i>	<i>Au 31/12/2014</i>
Placements	22 792	266 091	22 792
Placements (billets de trésorerie)	1 000 000	500 000	1 000 000
Chèques à l'encaissement	71 698	80 844	116 170
Compte intermédiaire en bourse	35	16 673	
Banques	5 391 027	12 297 615	6 058 781
C.C.P	533	533	533
Caisses	1 469 172	1 532 005	2 643 579
	7 955 257	14 693 761	9 841 855



12. Capitaux propres

		<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 30/06/2014	<i>Au</i> 31/12/2014
Capital social	(a)	39 938 746	33 282 288	33 282 288
Actions propres			(1 627 573)	
Plus ou moins-values sur cession actions propres		47 006	421 885	47 006
	(b)	47 006	(1 205 688)	47 006
Réserve légale		3 328 229	3 328 229	3 328 229
Réserve pour réinvestissement financier exonéré		14 852 000	13 952 000	13 952 000
Réserve ordinaire		3 816 620	1 266 322	1 266 321
	(c)	21 996 849	18 546 551	18 546 550
Résultats reportés sur actions propres		132 009	132 009	132 009
	(d)	132 009	132 009	132 009
Total des capitaux propres avant résultat de la période	(a)+(b)+©+(d)	62 114 610	50 755 160	52 007 853
Résultat de l'exercice	(1)	2 726 532	2 397 466	10 106 756
Total des capitaux propres après résultat de la période		64 841 142	53 152 626	62 114 609
Valeur nominale de l'action	(A)	2	2	2
Nombre d'actions	(2)	19 969 373	16 641 144	16 641 144
Résultat par action	(1) / (2)	0,137	0,144	0,607

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010 a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, et en conséquence le capital à cette date, est devenu représenté par 9 245 080 actions de 2 dinars de nominal. .

Par ailleurs, trois augmentations du capital ont été décidée par:

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2011, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 9 245 080 DT. Le capital après cette augmentation est de 27 735 240 DT représenté par 13 867 620 actions de valeur nominale 2 DT.

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 17 Mai 2012, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des réserves à hauteur de 5 547 048 DT. Le capital après cette deuxième augmentation est de 33 282 288 DT représenté par 16 641 144 actions de valeur nominale 2 DT.

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 29 Mai 2015, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 6 656 458 DT. Le capital après cette augmentation est de 39 938 746 DT représenté par 19 969 373 actions de valeur nominale 2 DT.

(b) et (c) Le total des réserves pour un montant de 18 546 551 dinars, ainsi que le total du résultat reporté de 132 009 dinars, correspondent aux exercices 2013 et antérieurs, et demeurent par conséquent, non soumis à la retenue à la source conformément à l'article 19 de la Loi des Finances 2014

Tableau de mouvements des capitaux propres:



TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Réserve ordinaire	Réserve pour réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Rachat des actions propres	Plus value sur cession actions propres	Résultats reportés actions propres	Total
SOLDEAU 31 DECEMBRE 2014	33 282 288	3 328 229	1 266 321	13 952 000	0	10 106 756	0	47 006	132 009	62 114 609
Affectation approuvée par l'AGO de l'exercice 2014			9 206 756	900 000		-10 106 756			0	0
Augmentation du capital par incorporation de rés	6 656 458		-6 656 458							0
Résultat de la période de 2015						2 726 532				2 726 532
SOLDEAU 30 JUIN 2015	39 938 746	3 328 229	3 816 619	14 852 000	0	2 726 532	0	47 006	132 009	64 841 141



13. Emprunts bancaires	Au 30/06/2015	Au 30/06/2014	Au 31/12/2014
Crédit moyen terme BIAT	5 714 286	11 791 162	15 811 819
Crédit moyen terme ATTIJARI BANK	15 250 000	19 050 000	8 280 592
Crédit moyen terme BT	14 329 461	17 294 177	17 150 000
	35 293 747	48 135 339	41 242 411
14. Fournisseurs et comptes rattachés	Au 30/06/2014	Au 30/06/2014	Au 31/12/2014
Fournisseurs locaux de marchandises	37 550 845	48 663 857	39 848 657
Fournisseurs étrangers de marchandises		(18 828)	-
Fournisseurs Investissements et moyens généraux	4 878 139	1 365 612	7 058 633
Fournisseurs chèques en instance	1 146 236	721 929	301 278
Fournisseurs locaux de marchandises, effets à payer	33 163 828	31 499 391	34 317 669
Fournisseurs Invest&moyens généraux, effets à payer	1 682 056	1 326 219	1 329 096
Fournisseurs Invest, financier, effets à payer	5 667 000		
Fournisseurs locaux d'immobilisations	7 961 117	107 151	2 046 149
Fournisseurs étrangers d'immobilisations	-715 871	87 593	24 025
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	220 379	194 651	225 847
Fournisseurs, factures non parvenues	14 221 657	8 615 774	6 725 494
Fournisseurs, moyens généraux en cours	396 243	203 589	131 207
Fournisseurs, opérations d'importation	(174 622)	(2 343)	(911)
Fournisseurs locaux, remises et ristournes	(16 885 992)	(15 991 518)	(14 223 698)
Fournisseurs emballages à rendre	(840 081)	(440 876)	(495 555)
	88 270 934	76 332 201	77 287 891
15. Autres passifs courants	Au 30/06/2015	Au 30/06/2014	Au 31/12/2014
Clients, remises à accorder/pts de fidélité	2 363 072	2 419 755	-
Personnel	15.1 1 430 589	2 067 456	1 254 232
Etat, et collectivités locales	15.2 2 372 022	1 161 581	4 661 861
Actionnaires, dividendes à payer	-	-	-
CNSS	1 954 991	1 678 645	2 427 288
Créditeurs divers	210 623		767 706
Assurance groupe	290 873	66 003	132 818
Charges à payer	12 341 602	8 489 946	8 513 340
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation	6 255 071	5 246 576	5 886 400
Produits constatés d'avance	1 482	-	-
Compte d'attente	-	8 556	13 595
	27 220 325	21 138 518	23 657 240



	<i>Au</i> <i>30/06/2015</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2014</i>	<i>Au 31/12/2014</i>
15.1. Personnel			
Rémunération dûe au personnel	35 116	21 207	44 868
Congés payés et intéressement	1 391 958	2 036 309	1 204 235
Oppositions sur salaires	3 515	9 940	5 129
	1 430 589	2 067 456	1 254 232
	<i>Au</i> <i>30/06/2015</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2014</i>	<i>Au 31/12/2014</i>
15.2. Etat, et collectivités publiques			
Etat, impôts et taxes,	1 503 593	953 653	3 200 702
Etat, impôts et taxes, TVA à payer	64 234	59 333	342 182
Impôt sur les bénéfices	804 195	148 595	1 118 977
	2 372 022	1 161 581	4 661 861
	<i>Au</i> <i>30/06/2015</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2014</i>	<i>Au 31/12/2014</i>
16. Concours bancaires et autres passifs financiers			
Billet de trésorerie souscrit	5 000 000	2 000 000	10 000 000
Crédits bancaires BT, échéances à moins d'un an	2 964 716	3 211 776	2 964 716
Crédits bancaires BIAT, échéances à moins d'un an	6 076 877	6 899 795	6 981 353
Crédits bancaires ATTIJARI BANK, échéances à -d'un an	3 800 000	950 000	2 850 000
Intérêts courus sur emprunts	141 044	249 837	156 935
Concours bancaires	6 234 379	8 910 860	1 588 551
	24 217 016	22 222 268	24 541 555

17. Revenus

Le chiffre d'affaires réalisé au cours du premier semestre 2015 s'élève à 263 221 537 DT contre 237 926 422 DT au premier semestre de 2014, enregistrant une augmentation de 25 295 115 DT (Soit 10,63 %). Cette situation s'explique essentiellement par la relance des activités de la société.

18. Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation, qui totalisent 4 942 931 DT au 30 juin 2015 contre 4 316 135 DT pour la même période de l'exercice précédent, proviennent essentiellement des factures de promotion.



19. Achats de marchandises

Le coût des marchandises vendues pour le premier semestre de l'année 2015 a augmenté de 16 860 799 DT (ou 7,83%) par rapport à celui du premier semestre de l'exercice précédent, Ce coût est passé de 198 316 563 DT au premier semestre 2014 à 215 177 361 DT pour la même période de 2015.

Cette augmentation est la conséquence de l'amélioration du chiffre d'affaires et de la reprise des activités de la société et par l'ouverture de nouveaux magasins.

La Marge commerciale a augmenté au cours du premier semestre 2015 de 8 434 316 DT (ou 1,6 %), passant de 39 609 860 DT à 48 044 176 DT.

Le taux de marge du premier semestre de l'année 2015 s'élève à 18,25 %, contre 16,65 % pour la même période de l'année 2014, soit une augmentation de 1,6 points.

20. Achats d'approvisionnement consommés

La rubrique "Achats d'approvisionnement consommés", qui totalise 8 113 459 DT au 30 juin 2015 contre 6 958 763 DT pour la même période de l'exercice précédent, enregistre les achats des emballages et étiquettes, les consommations d'eau, d'électricité et du gaz, ainsi que les fournitures non stockées.

21. Charges de personnel

Les Charges de personnel totalisent 19 985 619 DT au 30 juin 2015 contre 17 136 350 DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 2 849 269 DT .

22. Dotations aux amortissements et résorptions	Au 30/06/2015	Au 30/06/2014	Au 31/12/2014
Dotations des immobilisations incorporelles	95 171	119 862	224 115
Dotations des immobilisations corporelles	4 263 166	3 490 855	7 173 428
Résorptions des frais préliminaires	764 586	496 769	1 112 670
Dotations /provisions pour risques fournisseurs&d'exploitation	1 116 435	1 238 101	1 877 925
Dotations /provisions pour créances douteuses	535 094	534 642	511 593
Dotations /provisions pour chèques impayés	12 983	13 865	43 645
Dotations /provisions pour dépréciations des stocks	1 272 300	1 729 498	1 045 228
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(1 045 228)	(1 373 825)	(1 373 825)
Reprises /provisions pour dépréciations /risque fournisseurs	(747 764)	(577 305)	(577 304)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(511 593)	(512 424)	(512 424)
	5 755 150	5 160 038	9 525 051



23. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 13 653 660 DT au 30 juin 2015 contre 12 802 971 DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 850 689 DT .

Cette rubrique enregistre essentiellement les coûts des entretiens et réparations, des assurances, des honoraires, des frais de publicité et de communication.

	<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 30/06/2014	<i>Au</i> 31/12/2014
24. Charges financières nettes			
Intérêts sur emprunts bancaires BT	554 748	112 648	731 334
Intérêts sur emprunts bancaires BIAT	410 384	602 277	1 121 761
Intérêts sur emprunt bancaire Attijari Bank	609 073	600 300	1 224 035
Intérêts sur comptes courants bancaires	330 493	981 488	1 081 840
Intérêts sur billets de trésorerie	170 355	23 074	272 197
Pertes de change	18 466	5 124	10 520
Moins-values /actualisation titre de placement		2 312	513
Escomptes accordés	10 248	8 343	15 541
Moins-values /cession titres		142	142
	2 103 767	2 335 708	4 457 883
	<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 30/06/2014	<i>Au</i> 31/12/2014
25. Produits financiers			
Revenus des titres de placement	22 119	11 014	44 059
Revenus des titres de participation		2 636 239	7 928 883
Produits financiers sur comptes courants bancaires	14 315	12 329	59 309
Produits nets sur cession des actions SICAV	11 623	6 576	29 126
Gains de change	4 323	3 556	69 944
	52 380	2 669 714	8 131 321
	<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 30/06/2014	<i>Au</i> 31/12/2014
26. Autres gains ordinaires			
Reprises provisions sur clients		877	878
Reprises provisions sur chèques impayés	4 675	152	591
Autres gains ordinaires	98 430	402 546	1 297 479
	103 105	403 575	1 298 948



<i>27. Autres pertes ordinaires</i>	<i>Au 30/06/2015</i>	<i>Au 30/06/2014</i>	<i>Au 31/12/2014</i>
Autres pertes ordinaires	209	59 393	510 049
	209	59 393	510 049

<i>28. Etat des flux de trésorerie:</i>	<i>Au 30/06/2015</i>	<i>Au 30/06/2014</i>	<i>Au 31/12/2014</i>
---	--------------------------	--------------------------	----------------------

Détail de la trésorerie à la clôture de la période

Placements (SICAV)	22 792	266 091	22 792
Placements (billets de trésorerie)	1 000 000	500 000	1 000 000
Chèques à l'encaissement	71 698	80 844	116 170
Compte intermédiaire en bourse	35	16 673	-
Banques	5 391 027	12 297 615	6 058 781
C.C.P	533	533	533
Caisses	1 469 172	1 532 005	2 643 579
Découverts bancaires	(6 234 379)	(8 910 860)	(1 588 551)
	1 720 878	5 782 901	8 253 304

29. Contrôles de la CNSS et fiscal

Durant l'exercice 2013, la société a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers intermédiaires du 30 juin 2015, l'affaire est devant les tribunaux judiciaires compétents.

Au cours du second semestre 2015, un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices 2011 à 2014 vient d'être entamé.

30. Autres notes aux états financiers

Détermination de l'impôt sur les bénéfices

La détermination de l'impôt sur les bénéfices au titre de la période de l'exercice 2015 a tenu compte des éléments suivants:



		<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 30/06/2014	<i>Au</i> 31/12/2014
Résultat comptable après impôt (I)	(I)	3 531 484	2 546 061	10 106 756
Total réintégrations		3 056 866	3 653 260	5 348 700
Total déductions	(II)	(2 567 377)	(5 456 347)	(10 079 547)
Déductions pour réinvestissements				(900 000)
Résultat fiscal	(III)	4 020 973	742 974	4 475 909
Impôt sur les sociétés (II)				1 118 977
Minimum d'impôt sur les sociétés		804 195	148 595	1 075 182

31. Parties liées

Conformément à la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NC39), aux nouvelles dispositions de la loi 2009-16 du 16 Mars 2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales et à la note d'orientation du 2 Mars 2010, sur les diligences du commissaire aux comptes en matière des rémunération des dirigeants, les transaction et les opérations conclues par La « S.N.M.V.T » avec des parties liées sont détaillées ci-après :

31.1. La « S.N.M.V.T » détient 98,73 % du capital de MONOGROS

MONOGROS est le fournisseur principal de la « S.N.M.V.T ». Le solde non encore réglé au 30 juin 2015 s'élève à 14 070 097 DT.

Les frais de marketing revenant à la « S.N.M.V.T » constatés parmi les charges du premier semestre 2015 et facturés par MONOGROS sont de 541 518 DT en hors taxes récupérables.

La « S.N.M.V.T » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 42 758 DT HT. La quote-part du premier semestre 2015 est de 21 379 dinars.

La « S.N.M.V.T » assume quelques fonctions d'administration (mise à disposition du personnel, utilisation des locaux, police d'assurance) pour le compte de sa filiale sans aucune rémunération.

Une convention d'assistance technique entre Monoprix et Monogros a été conclue en 2014 et la quote-part du premier semestre 2015, constatée parmi les produits, est de 200 000 DT.

31.2. La « S.N.M.V.T » détient directement 41,64% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « SIM » et indirectement 25,47% par sa filiale MONOGROS et 2,66% par sa filiale MMT

La « S.N.M.V.T » est locataire de neuf locaux à usage commercial (Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte Printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulle, Sfax El Ain, L'Aouina, Sousse LAKOUAS et Mokhtar Attia) auprès de la « SIM ». Au cours du premier semestre 2015, la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de:

- El Manar : 195 642 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 6%,



- Ennasr : 225 000 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Sousse Sud : 181 749 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Bizerte Printemps : 184 860 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Tunis Charles de Gaulle : 225 000 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Sfax Mahari : 120 000 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- L'Aouina : 225 000 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Mokhtar Attia : 382 419 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Sousse LAKOUES : 205 267 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.
- Kairouan : 96 375 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.
- Bab El Khadhra : 52 050 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La « S.N.M.V.T » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SIM moyennant un loyer annuel de 18 616 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

31.3. La « S.N.M.V.T » détient 14,12 % du capital de la société COPIT, et indirectement 4,46% par sa filiale MONOGROS

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la COPIT, de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids).

Au cours du premier semestre 2015, la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de :

- Pour Monoprix Zéphyr 44 113 DT (TVA non récupérable comprise) compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Maison 13 401 DT (TVA non récupérable comprise) compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Kids 13 401 DT (TVA non récupérable comprise) compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5%.

31.4. La « S.N.M.V.T » détient 99,96 % du capital de la S.G.S – « TOUTA »

Le loyer des points de vente loués auprès de la SGS-TOUTA est de 787 405 DT HT par an compte tenu d'une augmentation annuelle de 4%. Pour le premier semestre 2015, le loyer constaté est de 393 702 DT HT

Pour la location du siège Charguia auprès de la SGS TOUTA, le loyer du premier semestre 2015 est de 77 437 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.



La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SGS TOUTA moyennant un loyer annuel de 18 615 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

31.5. La « S.N.M.V.T » détient directement 68,25 % du capital de la MMT et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS

Au cours du premier semestre 2015, la société « S.N.M.V.T » a réalisé auprès de la MMT des achats s'élevant à 18 436 395 DT. Au 30 juin 2015, le fournisseur MMT accuse un solde débiteur de 2 383 925 DT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la MMT moyennant un loyer annuel de 17 729 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

31.6. La « S.N.M.V.T » détient 99,998 % du capital de Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »

La « S.N.M.V.T » est locataire de six locaux à usage commercial (Korba, Djerba, Feryana, Rdayef, Jarzis, Mednine et El Mourouj) auprès de la société « Sahara Confort ». Au cours du premier semestre 2015, la charge de loyer supportée par la « S.N.M.V.T » est de:

- Korba : 46 116 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Djerba : 50 041 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Feryana : 7 791 DT HT avec une augmentation annuelle de 5%,
- Rdayef : 9 909 DT HT à partir de juillet 2015 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Jarzis : 61 016 DT HT à partir de juillet 2015 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Mednine : 42 092 DT HT à partir de juillet 2015 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Mourouj I : 30 387 DT HT à partir de janvier 2015 avec une augmentation annuelle de 5%.

31.7. La « S.N.M.V.T » détient 50,02 % du capital de la SNMVT INTERNATIONAL

Le solde de la SNMVT INTERNATIONAL chez la SNMVT est débiteur de 631 909 DT au 30 juin 2015.

31.8. La « S.N.M.V.T » détient 50 % du capital de l'UNITED DECS

Depuis 2014, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis la participation du partenaire libyen dans le capital de la société « United DECS » et qui représente 50% du capital, soit 30 000 parts sociales acquises au nominal de 100 dinars, soit pour un total de 3 000 000 DT.

Le solde client « DECS » chez la SNMVT est débiteur de 24 561,875 DT au 30 juin 2015.



31.9. La « S.N.M.V.T » détient 7,7 % du capital de l'UNITED MANAGMENT

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a participé à l'augmentation du capital de la société "UNITED MANAGMENT" installé en Libye, pour un total de 428 703 dinars.

La société « UNITED MANAGMENT » a depuis janvier 2015 décidé la fermeture provisoire de l'un de ces deux points de vente, et ce en raison de la situation politique et sécuritaire instable et précaire en Libye.

Depuis cette date, l'issue de cette situation ne peut être appréciée et l'impact éventuel ne peut être mesuré d'une manière fiable.

Les actifs inscrits depuis le 31 décembre 2014 et concernés par cette situation concernent la participation au capital de la société « UNITED MANAGMENT » pour un total de 428 703 dinars, ainsi que les créances inscrites aux comptes clients à l'actif du bilan pour un total de 554 534 dinars et 631 909 dinars, à l'égard respectivement la société "UNITED RETAIL" installée en Libye, et la société « SNMVT INTERNATIONAL ». La société « SNMVT INTERNATIONAL » dispose elle-même des créances respectives de 3 320 345 dinars et de 3 221 715 dinars, à l'égard de ces deux sociétés installées en Libye "UNITED RETAIL" et "UNITED MANAGEMENT".

31.10. La « S.N.M.V.T » détient directement 22,775 % du capital de la société « Rayen Distribution »

La « S.N.M.V.T » a augmenté sa participation dans le capital de la société Rayen Distribution par l'acquisition de 392 000 actions en passant de 17,875% à 22,775%.

La SNMVT a loué les magasins propriétés de la société Rayen Distribution, moyennant pour chaque mois un loyer égal à 5% du chiffre d'affaires hors taxe du mois précédent. Au cours du premier semestre 2015, les loyers de chaque magasin sont de 313 315 DT HT pour le magasin de Jardin El Menzeh, de 194 613 DT pour celui de Zaouit Sousse et de 97 355 DT pour celui de Sakiyet Eddayer.